

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien d'art

Métiers des minéraux et des métaux
Spécialité « lustrier »

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Mardi 22 mars 2016

La phase d'admissibilité comporte une épreuve orale consistant en une interrogation sur les techniques du métier.

(préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes ; coefficient 2).

SUJET n°3

Les définitions et les différences techniques entre la ciselure et la gravure.

MERCI DE NE RIEN INSCRIRE SUR LE SUJET